

Un grand excès de vitesse, deux incendies



Un grand excès de vitesse, deux incendies

Auch

Dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juin, sur la RN 124, un automobiliste de 50 ans a été stoppé vers minuit par la police nationale alors qu'il roulait à 143 km/h, vitesse ramenée à 135 km/h, pour une vitesse autorisée de 80 km/h. Son permis de conduire lui a été retiré alors que les tests de dépistage se sont révélés négatifs.

Ramouzens

Vendredi 17 juin au lieu-dit Pecos, un feu s'est déclaré dans le chai de la ferme lequel abrite de nombreuses pièces d'armagnac. L'intervention rapide de 9 centres de caserne de pompiers a permis d'éviter le pire. Les dégâts se soldent par 3 m2 de plancher et 5 m2 de toiture partis en fumée.

Saint-Clar

Vendredi en matinée une toiture de 50 m2 a été détruite par un incendie. Il n'y a eu de propagation de feu aux deux bâtiments, habitation et pigeonnier, qui jouxtaient la dépendance sinistrée. Trois lances à incendie étaient sur le lieu. Les pompiers de Lectoure, Fleurance, Condom, Miradoux, La Romieu et Auch sont intervenus sur cet incendie.